



## Grenoble se mobilise pour améliorer l'emploi des handicapés

La mairie et l'Agefiph vont aménager trois quartiers d'affaires pour les rendre plus accessibles aux invalides.

**LE CHIFFRE**  
**3 millions**  
d'euros  
mobilisés par l'Agefiph  
pour financer  
des diagnostics  
d'accessibilité dans  
les entreprises privées.

**FRÉDÉRIC POIGNARD**  
GRENOBLE

**SOCIAL** La convention signée hier à Grenoble entre la Mairie et l'Association de gestion des fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph) veut faire tache d'huile. Et entraîner les autres villes françaises à engager des chantiers similaires.

D'ici à 2013, trois quartiers contigus, proches de la confluence du Drac et de l'Isère à l'ouest de la ville, soit plus de trois cents hectares, vont faire l'objet de diagnostics et de travaux destinés à faciliter le transport, le stationnement et le cheminement des personnes handicapées jusqu'à leur lieu de travail. L'objectif de cette convention, appelée « Inovacces Grenoble 2013 », est « d'encourager les entreprises à faire les aménagements nécessaires mais surtout d'entraîner leur adhésion » à l'accueil des personnes handicapées, souhaite Jean-Marie Faure, président de l'Agefiph.

La ville de Grenoble, seule à avoir répondu positivement parmi cinq autres villes sollicitées, prendra en charge les aménagements de voirie tandis que l'Agefiph mobilisera trois millions d'euros pour financer des diagnostics d'accessibilité dans les entreprises privées et si besoin une partie des travaux de mise en conformité.

### Dépasser les obligations

### légales

Les trois quartiers grenoblois accueillent plus de 700 entreprises et plus de 8 000 salariés du secteur privé. Les premiers diagnostics vont débiter dès le mois d'avril dans les quartiers Sud-Berriat et Bouchayer-Viallet. « L'originalité de la convention est que grâce à elle nous allons coordonner pour la première fois la continuité des parcours avec l'ensemble des intervenants publics : Ville, État, organisateurs des transports publics, explique Michel Destot député maire (PS) de Grenoble. Et finalement ces aménagements de parcours profiteront aussi aux valides. »

« Quand on veut recruter dans une entreprise, on ne peut pas attendre six à neuf mois les travaux d'aménagement, on doit pouvoir insérer les personnes handicapées rapidement », observe Corinne Margot, DRH du groupe Soitec, qui milite pour ces aménagements depuis qu'un recrutement lui a échappé, il y a quelques années.

L'expérience grenobloise veut inciter à dépasser les obligations légales de recrutement de personnes handicapées. Un dispositif de quotas dont les effets ont été visibles pendant la crise. « Le bouclier législatif et de discrimination positive a joué un rôle protecteur de l'emploi, se félicite Jean-Marie Faure. C'est la première fois que les personnes handicapées ont été moins touchées que les personnes valides. » ■

## LE TOUR DE FRANCE DES BONNES IDÉES

Certaines villes font preuve de créativité pour faciliter la vie quotidienne des personnes handicapées. Voici quelques exemples d'initiatives originales, piochées aux quatre coins du pays.

● **Annecy (Haute-Savoie)** a ouvert un jardin potager de 2 500 mètres carrés entièrement accessible aux fauteuils roulants, dans son manoir de Novel. En cas de pluie, le revêtement du sol - un enrobé bitumineux - durcit, empêchant ainsi les roues de s'enfoncer.

● **A Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie)**, les 2 hectares du parc paysager de Vignières-Pommaries ont été entièrement conçus pour les handicapés, avec de larges allées au revêtement ergonomique, bien séparées des pistes cyclables.

● **Amiens Métropole (Somme)** met à la disposition de ses habitants des « handi vélos » au prix de la location normale. Une bicyclette fixée à l'arrière d'un fauteuil roulant permet les balades à deux.

● **Le musée de la Parfumerie, à Grasse, (Alpes-Maritimes)** a voulu ouvrir ses portes à tous les publics. Les fauteuils roulants peuvent parcourir toutes les salles, les malvoyants bénéficient d'une signalétique en braille, et les malentendants, d'un dispositif de synthèse vocale.

● **Grenoble (Isère)** vient de signer un accord, baptisé Inoaccess, avec l'Agefiph, organisme qui œuvre en faveur de l'emploi des personnes handicapées. Objectif : faciliter l'accès au lieu de travail moyennant l'aménagement de trois quartiers de la ville qui hébergent près de 700 sociétés.

● **La plage de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques)** est la première à avoir décroché le label Handiplage, accordé aujourd'hui à 67 grèves qui accueillent les nageurs handicapés. Sa grande plage affiche même quatre bouées - le meilleur niveau d'équipement. ■ A. B.

## ▶ RHONE-ALPES

### **Travail pour tous**

L'Agefiph organisme en charge de l'emploi des personnes handicapées, et la ville de Grenoble (Isère) ont signé hier un accord unique en France. Inovaccess, destiné à faciliter l'accès des handicapés à leur entreprise dans l'espoir de favoriser leur recrutement. Il prévoit notamment l'aménagement (voirie, transport, espace public...) sur trois ans de trois quartiers de Grenoble où sont hébergées près de 700 entreprises.

### **« Faire du quartier de la presqu'île un quartier exemplaire en terme d'accessibilité »**

« Faire du quartier de la presqu'île un quartier exemplaire en terme d'accessibilité » La convention "Inovaccess" signée hier par Michel Destot pour la Ville (lire ci-contre) et Jean Marie Faure, président de l'Agefiph concerne le secteur 1 donc la presqu'île. « Sur ce futur quartier, nous devons être exemplaires dans tous les domaines. Il faut de la HQE (haute qualité environnementale), de la HQS (haute qualité de service) et de la HQU (haute qualité d'usage)...C'est-à-dire de l'accessibilité partout et pour tous », souligne Stéphane Gemmani, conseiller municipal. « Il faut aussi montrer que si, dès la conception, l'accessibilité pour tous est une volonté, ce n'est pas plus coûteux. Aujourd'hui, ce qui revient cher c'est d'adapter les bâtiments, les espaces aux normes en vigueur. »

**ESTRANGIN MATTHIEU**

► **UN PLAN  
D'ACCESSIBILITÉ À  
GRENOBLE.**

Rendre accessible de façon globale et continue le territoire grenoblois aux personnes handicapées: voilà l'ambition du plan InoVAccess initié par l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph), en partenariat avec la ville de Grenoble. Transport, voirie, espace public et bâtiments seront ainsi aménagés en conséquence sur la période 2010-2013. Une première en France sur un bassin d'emploi aussi dense. Tandis que Grenoble sera chargée de mettre en œuvre les travaux.



nécessaires, l'Agefiph financera intégralement la réalisation d'un « diagnostic accessibilité » dans chaque entreprise privée, tout en participant au financement d'éventuels travaux d'amélioration ou de mise en conformité. L'opération qui mobilisera 3 millions d'euros du budget complémentaire de l'Agefiph sera menée dans les quartiers Berriat, Europole et Presqu'île, qui concentrent 713 entreprises et plus de 8000 salariés. Par ailleurs, l'ensemble du réseau de transports en commun devrait être accessible en 2010, contre 95 % en décembre dernier.

Les affiches de Grenoble et du Dauphiné  
29 janvier 2010

**Collectivités locales**

## POUR FACILITER L'ACCÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES À LEURS LIEUX DE TRAVAIL

La ville de Grenoble et l'Agefiph viennent de signer une convention « INOVACCESS Grenoble 2013 ». Ce projet vise à réaliser pour la première fois en France, les conditions d'une accessibilité globale et continue de la ville à l'entreprise (transport, voirie, espace public, bâtiment) pour les personnes handicapées. Cette initiative a pour objectif de faciliter le recrutement des personnes handicapées et d'offrir aux entreprises des moyens supplémentaires pour satisfaire à leurs obligations légales. INOVACCESS couvre trois quartiers contigus de Grenoble, proches de la confluence du Drac et de l'Isère : Berriat, Europole et le Polygone scientifique de la Presqu'île Drac Isère. L'opération se déroulera selon trois phases, mises en œuvre d'ici à fin 2012.

**PRATIQUE** [www.inovaccess-grenoble.com](http://www.inovaccess-grenoble.com)

## RENDEZ-VOUS

**Les mardi 2 et  
mercredi 3 février**

**«LA VILLE DURABLE : STRATÉGIES, MÉTHODES ET SAVOIR-FAIRE».**  
Dans le cadre des Entretiens du Certu. Avec des conférences, des débats et des ateliers. Au centre de congrès, cité internationale de Lyon.  
<http://lesentretiensducertu.fr>  
Sur inscription : 04 72 04 70 02.

## Grenoble

### Un meilleur accès pour les entreprises

Offrir les conditions de l'accessibilité optimale des entreprises pour les personnes handicapées. Voici le projet original initié par l'Agefi-ph\* en partenariat avec la ville de Grenoble. Inovaccess, c'est le nom de l'opération conjointe couvre 3 quartiers de Grenoble : Berriat, Europole et le Polygone scientifique de la Presqu'île Drac Isère. Ce périmètre héberge plus de 700 entreprises et plus de 8 000 salariés et offre une réelle diversité de secteur d'activités, de taille d'entreprises impliquant des aménagements de tous types. Cette initiative a pour objectif de faciliter le recrutement des personnes handicapées et d'offrir aux entreprises des moyens supplémentaires pour satisfaire à leurs obligations légales. Concrètement, la ville va réaliser les aménagements nécessaires sur l'espace public pour assurer la continuité de l'accessibilité et notamment des travaux ponctuels permettant l'accès à certaines PME et PMI.

\*Association chargée de gérer le fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Avec  **LA SELECTION DES FOURNISSEURS  
DES COLLECTIVITÉS LOCALES**

PUBLICITE

[|| Aller au contenu](#) | [|| Aller au menu](#) | [|| Aller à la recherche](#)

**La Gazette SantéSocial.fr**  **S'inscrire**  
Mon compte Se connecter

**ACCUEIL** | **ACTUALITE** | **JURIDIQUE** | **COMMUNAUTÉS** | **OFFRES D'EMPLOI/CARRIÈRE** | **DOCUMENTATION** | **CHIFFRES-CLÉS** | **S'ABONNER**

[Accueil](#) > [Actualité](#) > Grenoble et l'Agefiph lancent un projet pour faciliter l'accessibilité de la ville à l'entreprise

**L'actu** Actualités RSS

Trier par thème (Tous)  **OK**

**Handicap : 22/01/2010**

**Grenoble et l'Agefiph lancent un projet pour faciliter l'accessibilité de la ville à l'entreprise**

Michel Destot, député maire de Grenoble, et Jean Marie Faure, président de l'Agefiph, ont signé, le 22 janvier 2010, la convention «Inovaccess Grenoble 2013». Ce projet, initié par l'Agefiph en partenariat avec la ville de Grenoble, vise à réaliser, sur un bassin d'emploi urbain de 286 hectares, les conditions d'une accessibilité globale et continue de la ville à l'entreprise (transport, voirie, espace public, bâtiment) pour les personnes handicapées. Cette initiative a pour objectif de faciliter le recrutement des personnes handicapées et d'offrir aux entreprises des moyens supplémentaires pour satisfaire à leurs obligations légales.

Inovaccess couvre 3 quartiers contigus de Grenoble qui hébergent plus de 700 entreprises

**Retrouvez toutes les informations de votre communauté**

- >> Dépendance
- >> Lutte contre l'exclusion
- >> Petite enfance
- >> Santé

[En savoir plus sur les communautés](#)

**OFFRES d'emploi**

Centre hospitalier Intercommunal  
Montreuil-sous-Bois  
préparateurs en pharmacie  
hospitalière

Centre Hospitalier Général  
Montauban  
MANIPULATEUR D  
ELECTRORADIOGRAPHIE  
MEDICALE

Centre d'accueil et de soins  
hospitaliers de la région  
EDUCATION DES ENFANTS  
MONITEURS EDUCATEURS



## Actualité

HANDICAP



# Grenoble veut faciliter l'accès des handicapés à leur entreprise

Avec l'AFP | 22/01/2010 | Publié dans : Régions

**L'Agefiph, organisme en charge de l'emploi des personnes handicapées, et la ville de Grenoble ont signé le 22 janvier 2010 un accord nouveau en France, Inovaccess, destiné à faciliter l'accès des handicapés à leur entreprise dans l'espoir de favoriser leur recrutement.**

Cette signature avec une collectivité territoriale est une première en France sur un périmètre aussi dense. Cinq villes ont été contactées mais Grenoble est la seule à avoir répondu favorablement, a souligné le président de l'Agefiph, Jean-Marie Faure.

Le projet, destiné à faciliter l'accessibilité des handicapés de la ville à leur lieu de travail, prévoit l'aménagement (voirie, transport, espace public...) sur trois ans de trois quartiers de Grenoble où sont hébergées près de 700 entreprises.

### 223.119 demandeurs d'emplois handicapés en septembre 2009

Trois millions d'euros seront débloqués par l'Agefiph, notamment pour la réalisation de diagnostics d'accessibilité au sein des entreprises. Une participation aux travaux est également prévue pour les sociétés d'au moins 20 salariés, soumises sous peine de sanctions financières, à un quota de 6% de travailleurs handicapés.

En effet, on comptait 223.119 demandeurs d'emplois handicapés en septembre 2009, soit un taux de chômage près de deux fois supérieur à celui des valides.

Créé en 1987, l'Agefiph est un organisme privé à qui sont versées les pénalités et dont la mission est de développer l'emploi des handicapés dans le cadre d'une convention signée avec l'Etat.

Handicap : Grenoble lance un grand chantier "d'accessibilité" au lieu de travail

**Jobetic**  
JOB ET TIC - JOB ETHIQUE

[Job Info](#) [Web](#) [Diversité](#) [Handicap](#) [Coaching](#)

Accueil > Handicap

## Handicap

Mercrédì 27 Janvier 2010

### Handicap : Grenoble lance un grand chantier "d'accessibilité" au lieu de travail

La cité de l'Isère vient de signer avec l'Agefiph une convention qui devrait permettre de changer la vie quotidienne des personnes handicapées. Transports, commerces, entreprises, tout le monde est concerné.



Des bus aux bureaux, en passant par les passages piétons ou les bâtiments officiels... La convention *INOACCESS Grenoble 2013* que viennent de signer la ville et l'Agefiph (1), est destinée à changer la vie quotidienne des personnes handicapées et notamment de celles qui travaillent.

L'objectif du projet : "Offrir à toute personne, quel que soit son handicap ou sa déficience, une accessibilité totale et continue, de la cité à l'entreprise, sur un territoire à forte densité d'emploi". Vaste programme !

Un projet qui va être réalisé sur trois ans et qui intervient au moment où, depuis le 1er janvier, les entreprises qui n'ont rien fait pour respecter la loi sur l'emploi des handicapés voient leurs pénalités multipliées par trois (les PME ayant un délai jusqu'au 1er juin).

A Grenoble, Jean-Marie Faure, le président de l'Agefiph et Michel Destot, le député-maire, ont vu grand. L'opération concerne trois quartiers où travaillent plus de 8 000 salariés dans 713 entreprises. Un champ d'expérimentation quasi idéal pour une ville qui se veut, selon son maire, "un laboratoire d'innovation sociale."

#### Faciliter les recrutements dans tous les secteurs

**inovaccess**  
GRENOBLE 2013

Pour ceux qui connaissent la ville, l'un des quartiers concernés, Berriat, conserve des "activités industrielles et commerciales traditionnelles"; Europole est le quartier d'affaires et le polygone scientifique de la Presqu'île Drac Isère abrite la high tech et les labos de recherche. Le projet devrait donc

permettre de faciliter le recrutement de personnes handicapées dans tous les secteurs d'activité.

"L'Agefiph, explique l'association, facilitera la mise en accessibilité «tous handicaps» des entreprises privées ; elle financera entièrement la réalisation dans chacune d'elles d'un

Handicap : Grenoble lance un grand chantier "d'accessibilité" au lieu de travail

«diagnostic accessibilité» et participera au financement d'éventuels travaux d'amélioration ou de mise en conformité, en ciblant prioritairement celles qui sont assujetties à l'obligation d'emploi."

Quant à la ville, elle va "réaliser les aménagements nécessaires sur l'espace public pour assurer la continuité de la chaîne de l'accessibilité". Une chaîne et des initiatives dont ont cruellement besoin les handicapés en France, parmi lesquels les 11,8 millions de personnes (chiffres 2007) âgées de 15 à 64 ans et bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Il y a trois ans, leur taux de chômage était de 19% (contre 8% pour l'ensemble de cette tranche d'âge)

Et depuis, la crise est passée par là.

(1) Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées

[Voir le site dédié à l'opération](#)

[Le site de l'Agefiph](#)

[Le site de Grenoble](#)

[Tous nos articles sur le handicap](#)



## **Signée la convention Inovaccess Grenoble 2013**

> Ce projet commun à l'Agefiph et à la Ville vise à réaliser, pour la première fois en France sur un bassin d'emploi urbain de 286 ha, les conditions d'une accessibilité globale et continue de la ville à l'entreprise pour les personnes handicapées. Le transport, la voirie, l'espace public et le bâtiment sont concernés pour trois phases de mises en œuvre d'ici à la fin de l'année 2012.

villes ont demandé que le décret précise le modèle économique (financement) et l'organisation technique (modalité de la vérification des données, signature électronique).

\* Ont participé à la réunion :

Amina Benourgha-Jaffiol, adjointe au maire de Montpellier, Sylvie Grisey, adjointe au maire de Mulhouse, Yves Ollivier, adjoint au maire du Mans, accompagnés de proches collaborateurs spécialistes du dossier, ainsi que Jean-Paul Brandela, délégué général à la modernisation, représentant la ville de Paris.

**O**livier DEVILLERS  
Courriel : tic@grandesvilles.org

**C**laude MILLIOT  
Courriel : c.milliot@grandesvilles.org

## POLITIQUE EN FAVEUR DES HANDICAPES

### « Inovaccess Grenoble 2013 » : un projet novateur de la ville de Grenoble et de l'Agefiph pour faciliter l'accès des personnes handicapées aux lieux de travail

Le projet « Inovaccess Grenoble 2013 », fruit d'un partenariat entre la ville de Grenoble et l'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (Agefiph), vise à réaliser pour la première fois en France, sur un bassin d'emploi urbain de 286 hectares, les conditions d'une accessibilité globale et continue de la ville à l'entreprise pour les personnes handicapées : transport, voirie, espace public, bâtiment.

Son objectif est de faciliter l'emploi et le recrutement de personnes handicapées et d'offrir aux entreprises des moyens supplémentaires pour satisfaire à leurs obligations légales en la matière.

Ce projet a fait l'objet d'une convention signée le 22 janvier dernier par le président de l'Agefiph,

**Jean-Marie Faure** et le maire de Grenoble, **Michel Destot**.

Ce dernier, qui est également député de l'Isère et président de l'Association des Maires de Grandes Villes de France, a souligné « *qu'Inovaccess s'inscrit dans la continuité des nombreuses actions déjà entreprises par la ville de Grenoble en faveur de l'accessibilité des personnes handicapées et venait conforter son statut de laboratoire d'innovation sociale* ».

La prise en charge du handicap se veut en effet à Grenoble au carrefour de toutes les politiques publiques. La ville s'est donné pour objectif de faciliter l'accès de la ville à tous les citoyens, quelles que soient leurs capacités physiques, en instaurant un véritable confort d'usage au quotidien et en ouvrant les équipements et les services à tous. Elle mène un ensemble d'actions concrètes qui vont bien au-delà de la réglementation pour promouvoir une démarche globale à tous les niveaux : aménagement urbain, logement, éducation, emploi, transport, tourisme, culture, sport, santé...

L'opération « Inovaccess » couvre trois quartiers contigus de Grenoble, proches de la confluence de deux rivières, le Drac et l'Isère : les quartiers Berriat, Europole et le Polygone scientifique de la Presqu'île Drac-Isère. Ce large périmètre compte plus de 700 entreprises employant plus de 8 000 salariés et offre une réelle diversité de secteurs d'activités et de tailles d'entreprises, impliquant des aménagements de tous types.

L'opération se déroulera selon trois phases, mises en œuvre d'ici à la fin de 2012. La ville de Grenoble réalisera les aménagements sur l'espace public nécessaires à la continuité de la chaîne de l'accessibilité, dans le cadre d'une programmation pluriannuelle, ainsi que des travaux ponctuels permettant l'accès à certaines PME et PMI. L'Agefiph facilitera la mise en accessibilité "tous handicaps" des entreprises privées, en visant prioritairement celles qui sont assujetties à l'obligation d'emploi de handicapés. Elle prévoit de financer entièrement la réalisation dans chacune d'elles d'un « diagnostic accessibilité » et de participer à la réalisation d'éventuels travaux d'amélioration ou de mise en conformité. Elle mobilise pour cela les moyens financiers de son programme complémentaire à hauteur de 3 millions d'euros.

Plus d'informations aux adresses Internet suivantes :

[www.inovaccess-grenoble.com](http://www.inovaccess-grenoble.com)

[www.ville-grenoble.fr](http://www.ville-grenoble.fr) et [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)

**C**laude MILLIOT  
Courriel : c.milliot@grandesvilles.org

23/01/10

## Inovaccess défi ambitieux pour le bassin d'emploi grenoblois

Résumé : La Ville de Grenoble et l' **Agefiph** lancent ensemble un projet novateur pour faciliter l'accès des personnes handicapées aux lieux de travail

Grenoble, le 22 janvier 2010 : Michel Destot, Député Maire de Grenoble et Jean Marie Faure, Président de l' **Agefiph** , ont signé ce jour la convention « INOVACCESS Grenoble 2013 ». Ce projet, initié par l' **Agefiph** en partenariat avec la ville de Grenoble, vise à réaliser pour la première fois en France, sur un bassin d'emploi urbain de 286 hectares , les conditions d'une accessibilité globale et continue de la ville à l'entreprise (transport, voirie, espace public, bâtiment) pour les personnes handicapées. Cette initiative a pour objectif de faciliter le recrutement des personnes handicapées et d'offrir aux entreprises des moyens supplémentaires pour satisfaire à leurs obligations légales.

INOVACCESS couvre 3 quartiers contigus de Grenoble, proches de la confluence du Drac et de l'Isère : Berriat, Europole et le Polygone scientifique de la Presqu'île Drac Isère. Ce périmètre héberge plus de 700 entreprises et plus de 8000 salariés et offre une réelle diversité de secteur d'activités, de taille d'entreprises impliquant des aménagements de tous types. L'opération se déroulera selon trois phases, mises en Puvre d'ici à fin 2012.

La Ville de Grenoble va réaliser les aménagements nécessaires sur l'espace public pour assurer la continuité de la chaîne de l'accessibilité dans le cadre de sa programmation pluriannuelle, et notamment des travaux ponctuels permettant l'accès à certaines PME et PMI. Pour Michel Destot, « INOVACCESS s'inscrit dans la continuité des nombreuses actions déjà entreprises par la ville de Grenoble en faveur de l'accessibilité des personnes handicapées et vient conforter son statut de « laboratoire d'innovation sociale ».

L' **Agefiph** va faciliter la mise en accessibilité « tous handicaps » des entreprises privées, en ciblant prioritairement celles qui sont assujetties à l'obligation d'emploi. Elle prévoit de financer entièrement la réalisation dans chacune d'elle d'un « diagnostic accessibilité » et de participer à la réalisation d'éventuels travaux d'amélioration ou de mise en conformité. L' **Agefiph** mobilise pour cela les moyens financiers de son programme complémentaire à hauteur de 3 millions

22/01/10

## Grenoble veut faciliter l'accès des handicapés à leur entreprise

L'Agefiph, organisme en charge de l'emploi des personnes handicapées, et la ville de Grenoble ont signé vendredi un accord unique en France, Inovaccess, destiné à faciliter l'accès des handicapés à leur entreprise dans l'espoir de favoriser leur recrutement.

"Cette signature avec une collectivité territoriale est une première en France sur un périmètre aussi dense. Cinq villes ont été contactées mais Grenoble est la seule à avoir répondu favorablement", a souligné lors d'une conférence de presse le président de l'Agefiph, Jean-Marie Faure.

Le projet, destiné à faciliter l'accessibilité des handicapés de la ville à leur lieu de travail, prévoit l'aménagement (voirie, transport, espace public...) sur trois ans de trois quartiers de Grenoble où sont hébergées près de 700 entreprises.

Trois millions d'euros seront débloqués par l'Agefiph, notamment pour la réalisation de diagnostics d'accessibilité au sein des entreprises. Une participation aux travaux est également prévue pour les sociétés d'au moins 20 salariés, soumises sous peine de sanctions financières, à un quota de 6% de travailleurs handicapés.

En effet, on comptait 223.119 demandeurs d'emplois handicapés en septembre 2009, soit un taux de chômage près de deux fois supérieur à celui des valides.

Créé en 1987, l'Agefiph est un organisme privé à qui sont versées les pénalités et dont la mission est de développer l'emploi des handicapés dans le cadre d'une convention signée avec l'Etat.